

Le 7 décembre 2021

Son Excellence
Monsieur António Guterres
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
Organisation des Nations Unies, New York, N.Y. 10017

Monsieur le Secrétaire général,

Réunion du Groupe des auditeurs externes, 6 et 7 décembre 2021

1. Le Groupe des auditeurs externes a tenu sa soixante et unième session ordinaire sous forme hybride les 6 et 7 décembre 2021 au Siège de l'ONU à New York. Dans le cadre de ses délibérations, il a examiné les travaux du Groupe technique, qui s'est réuni du 1^{er} au 3 décembre 2021.

2. Le Groupe des auditeurs externes continue de considérer la présente lettre comme un résultat important de ses travaux et comme une occasion de porter à votre attention certains sujets de préoccupation qui vous concernent en votre qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Les réponses que vous lui donnez à ce titre sont importantes, car elles permettent de garantir que les sujets qui le préoccupent reçoivent l'attention voulue dans l'ensemble du système.

3. Tout au long de leurs discussions, les membres du Groupe ont prêté attention aux difficultés et aux circonstances très particulières avec lesquelles l'Organisation a dû composer en raison de la pandémie. Elle a ainsi dû coordonner des efforts humanitaires importants visant à la fois à prévenir la propagation de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et les conséquences de la pandémie, tout en continuant à s'acquitter de ses mandats. Le Groupe a donc tenu compte de ce contexte global pour formuler ses observations et recenser les domaines qui favorisent selon lui l'application effective du principe de responsabilité et l'utilisation rationnelle des ressources.

Questions financières

4. Le Groupe des auditeurs externes a entendu des exposés sur l'évolution des normes comptables et de la présentation de l'information financière. Il a noté que plusieurs changements importants apportés aux normes existantes s'appliqueraient dans les années à venir et qu'ils auraient des conséquences notables sur les entités du système. Il faudra se pencher de près et suffisamment à l'avance sur ces changements si l'on souhaite qu'ils soient appliqués en temps voulu. Comme il l'a signalé en 2019,

le Groupe doit collaborer avec le Réseau Finances et budget et le Groupe de travail des normes comptables de l'ONU pour savoir comment le système compte adopter et appliquer de façon cohérente par les normes existantes et nouvelles. Cela permettra aux auditeurs externes de contribuer aux discussions et de faire en sorte que les commentaires formulés soient pris en compte avant toute décision finale.

5. Le Groupe a observé que, dans le contexte de la pandémie, les principales hypothèses d'évaluation continueraient probablement de fluctuer. Il a en outre souligné qu'il était important que la direction examine celles-ci de manière critique et qu'elle les vérifie à la lumière des données d'expérience. Les entités devraient s'assurer que toute sensibilité ou incertitude concernant les estimations est pleinement divulguée dans les états financiers, en particulier celles qui concernent les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Le Groupe a également pris note de la volatilité croissante des placements et souligné qu'il fallait rester vigilant à cet égard et atténuer les risques. Il a aussi abordé la question des différents modes de présentation des budgets globaux, qu'il examinera plus avant.

Conséquences de la pandémie sur les procédures de contrôle interne

6. La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve comme jamais auparavant l'exécution des opérations essentielles du système et le maintien des fonctions administratives et financières et des fonctions de contrôle interne de celui-ci. Le système a dû s'adapter d'urgence aux circonstances tout en veillant à garder le contrôle sur l'achat et la distribution de fournitures humanitaires essentielles. Dans le cadre de l'audit, les membres du Groupe des auditeurs externes ont évalué l'incidence de la pandémie sur les contrôles. Cet aspect a aussi fait l'objet d'un chapitre spécial dans le résumé concis établi par le Comité des commissaires aux comptes.

7. Dans de nombreux cas, des changements ont été apportés aux procédures internes et aux procédures de contrôle pendant la pandémie. Le Groupe a constaté que ces changements avaient eu à leur tour une incidence sur les activités d'assurance menées dans des domaines tels que le suivi des projets et la vérification financière, les vérifications ponctuelles et les missions de contrôle sur le terrain. Vous vous souviendrez peut-être que le Groupe avait déjà indiqué dans de précédentes lettres que ces domaines étaient source de préoccupation, car il avait jugé faibles les contrôles préexistants.

8. En 2020, les membres du Groupe ont souligné qu'il importait de remédier aux lacunes recensées en matière de contrôle. Malgré les circonstances liées à la pandémie, il faut absolument renforcer les contrôles en place en établissant des niveaux d'assurance et de surveillance appropriés et détaillés qui permettront de garantir que la façon dont les ressources sont utilisées fait l'objet d'un contrôle adéquat et d'un examen approfondi.

Externalisation des services, en particulier le recrutement de non-fonctionnaires par des tiers

9. Compte tenu des différents modes de fonctionnement des organismes et entités des Nations Unies, le Groupe des auditeurs externes croit qu'il est souhaitable de formuler des principes communs en matière d'externalisation des services. Les membres ont noté à plusieurs reprises que plusieurs entités des Nations Unies n'exerçaient qu'un faible contrôle sur les tiers et que l'absence d'une définition claire de l'externalisation des services et d'un cadre commun dans ce domaine n'arrangeait pas les choses, une observation qui ressort aussi des conclusions du Corps commun d'inspection. L'absence d'un cadre clair rend les organisations vulnérables aux problèmes d'efficacité, à la fraude et aux conflits éthiques.

10. Le Groupe a entendu des exposés dans lesquels étaient analysés de précédents rapports d'audit externe qui avaient mis l'accent sur le recrutement de non-fonctionnaires, parfois par l'intermédiaire d'agences. Il arrive en effet que les entités passent un marché avec un tiers pour que celui-ci s'occupe à leur place du recrutement des non-fonctionnaires. Le Groupe a constaté des lacunes dans les processus de surveillance de ces agences externes, notamment des faiblesses dans les évaluations des risques et un manque de transparence dans les procédures. En fin de compte, les faiblesses observées dans ce domaine peuvent entraîner des problèmes d'efficacité ou des risques de réputation.

Chaînes d'approvisionnement

11. Les membres du Groupe ont pris note des difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement auxquelles ont dû faire face les entités des Nations Unies pendant la pandémie et ils sont conscients des obstacles importants qu'elles ont dû surmonter pour distribuer des articles essentiels et d'autres fournitures de secours aux populations touchées partout dans le monde. Ils ont formulé des recommandations visant à améliorer la gestion des chaînes d'approvisionnement et à faire en sorte que les entités auditées soient mieux préparées aux situations d'urgence à l'avenir. Il ne suffit pas de défendre l'intégrité, l'objectivité, le franc-jeu, la concurrence et la transparence dans la passation des marchés publics : il faut aussi que ces principes soient mis en évidence à chaque étape de la prise de décisions. Des auditeurs externes ont signalé à plusieurs reprises que la documentation à cet effet était insuffisante dans l'ensemble des entités du système des Nations Unies et les audits réalisés par le Groupe ont révélé que cela était encore plus vrai dans le cas des achats d'urgence faits pendant la pandémie.

12. Compte tenu des faiblesses persistantes constatées dans nombre des audits qu'il a réalisés, le Groupe des auditeurs externes continue de souligner combien il importe de faire preuve d'objectivité dans les procédures d'appel d'offres et de mieux

se conformer aux principes de base relatifs à la passation de marchés publics. De nombreux systèmes d'achats locaux au niveau des bureaux de pays doivent être renforcés.

13. De nombreuses entités ont enregistré à de multiples reprises des retards dans la livraison des fournitures, un problème qui s'est accentué en 2020 et 2021.

14. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les éléments communs des chaînes d'approvisionnement utilisées par les entités du système pour la distribution de l'aide humanitaire ; on a vu qu'il fallait moderniser et harmoniser les pratiques de gestion des chaînes d'approvisionnement, réduire les coûts, améliorer l'efficacité et accroître la résilience face à des situations d'urgence comme la pandémie, l'idée étant d'éviter la prolifération des accords et des collaborations interinstitutions que les travaux d'audit réalisés par le Groupe ont mise en évidence.

Mise en place de services de soutien communs dans le cadre des réformes de l'ONU

15. La réalisation de l'objectif consistant à doter toutes les équipes de pays des Nations Unies de services de soutien commun d'ici à 2022 a été reportée à 2024. Comme il l'a déjà souligné dans la lettre envoyée en 2019, le Groupe doit examiner et anticiper l'impact sur les audits externes des futurs services de soutien communs.

16. Il s'agit d'une initiative importante, mais, en l'absence de dispositifs efficaces permettant de documenter et de prouver comment une assurance appropriée a été obtenue lorsqu'une entité agissait au nom d'une autre, il existe un risque de double emploi. Compte tenu des risques potentiels pour l'opinion d'audit, les membres du Groupe devront disposer de suffisamment de temps pour examiner l'impact que tout nouveau dispositif pourrait avoir sur leur stratégie d'audit.

17. Il est donc important que les membres du Groupe soient régulièrement informés de tout fait nouveau concernant la politique relative aux services de soutien communs.

Questions de gouvernance environnementale et sociale concernant l'ONU

18. Le Groupe a abordé les progrès importants qui ont été accomplis en ce qui concerne la communication d'informations sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance, tant dans le secteur public que commercial, et la contribution de ces informations au programme d'action pour le climat.

19. Il a été constaté qu'il n'existait aucun cadre universellement accepté pour la communication d'informations relatives aux questions d'environnement, de société et de gouvernance, bien qu'il ait été souligné combien ces informations étaient importantes à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties (COP 26), qui

s'est tenue récemment. Au vu du rôle plus large de chef de file que joue l'ONU en ce qui concerne le programme d'action pour le climat et de l'exemple qu'elles doivent donner en adoptant de bonnes pratiques, les entités du système devraient améliorer leurs méthodes de communication de l'information, en tenant compte de la situation de l'ONU et des intérêts des principales parties prenantes.

20. À la COP 26, l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques a souligné le rôle que jouent les auditeurs externes venant du secteur public s'agissant d'instaurer la confiance dans les données communiquées, qui doivent être claires et cohérentes pour l'ensemble des parties prenantes. Le Groupe des auditeurs externes aimerait connaître votre avis sur la façon dont les auditeurs externes peuvent aider les entités des Nations Unies à accroître la transparence des informations communiquées et la confiance dans ces informations.

Création de groupes de travail

21. Le Groupe a décidé de former des groupes de travail pour faire avancer les délibérations sur certaines questions importantes et de collaborer avec le Réseau Finances et budget et le Groupe de travail des normes comptables.

Cordialement,

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde
Président du Groupe des auditeurs externes de l'ONU
Président du Groupe des auditeurs externes

Girish Chandra Murmu

Copie : M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de cabinet
M^{me} Grete Faremo, Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion
Membres du Groupe
M^{me} Anjana Das, Secrétaire exécutive du Comité des commissaires aux comptes et du Groupe des auditeurs externes